

5c3 LECTURE

Commission	Rapport	Association	Accordée après la dernière demande (*)	Demandée en 2009	dont exceptionnelle	Accordée en 2009	dont exceptionnelle	Différence 2009/2008	Observation
n°5	5	PROMOLEC (promotion de la lecture)	4 500,00€	13 000,00 €	8 000,00 €	4 500,00 €		0,00 €	La demande exceptionnelle est déjà passée en CP de mars dernier au titre du FAC
n°5	5	CRL (centre régional du livre)	2 500,00€	2 500,00 €		0,00 €			Rejet
n°5	5	LIRE A L'HOPITAL	1 530,00€	1 530,00 €		1 530,00 €		0,00 €	
n°5	5	LES AMULECTEURS	1 000,00€	12 600,00 €	8 000,00 €	1 000,00 €		0,00 €	€ rejete la demande exceptionnelle
n°5	5	FAUT PAS M'EN BD	1 000,00€	2 000,00 €		1 000,00 €		0,00 €	
n°5	5	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU LIVRE ET DU VIN EN BOURGOGNE	5 000,00€	15 000,00 €	7 000,00 €	10 000,00 €		5 000,00 €	En 2008, la sub avait été attribuée au titre du FAC
n°5	5	OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE DE SAULIEU	0,00€	5 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €			Renvoi au titre d'un programme d'aide des salons pour la demande exceptionnelle
n°5	5	ASSOCIATION DE SOUTIEN A LIRE ET FAIRE LIRE EN COTE D'OR		1 177,00 €	1 177,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €	cf comm 4 demande UDAF
Totaux			15 530,00€	52 807,00€		19 030,00€		6 000,00€	
Nombre de dossiers			6	8		6			

Evolution 2008 2009	
nombre de demandes rejetées	2
nombre de subventions en augmentation	2
nombre de subventions équivalentes	4
nombre de subventions en baisse	0

(*) : c'est à dire en 2008 dans la plupart des cas. Quelques fois en 2007